



UFF GLOBAL CONVERTIBLES A

Part -ISIN : FR0013259231

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM est celui de son maître, l'OPCVM Global Convertibles M.

La performance de l'OPCVM nourricier sera inférieure à celle du Maître en raison des frais propres au nourricier.

Objectif de gestion de l'OPCVM maître :

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 3 ans, une performance supérieure à son indicateur de référence, l'indice Thomson Reuters Global Focus Hedged CB, coupons nets réinvestis, exprimé en Euro. Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le gérant mettra en place une gestion discrétionnaire en fonction des opportunités de marchés.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Fonds. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Fonds peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

Indicateur de référence : Thomson Reuters Global Focus Hedged CB Index (EUR), coupons nets réinvestis.

Politique d'investissement : L'OPCVM nourricier sera investi au minimum à 85% dans son OPCVM maître, Global Convertibles M, et, à titre accessoire, en liquidités. **Rappel de la Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :**

L'OPCVM est investi et/ou exposé en permanence à hauteur de 30% au minimum en obligations convertibles et titres assimilés sur les marchés internationaux. L'investissement et/ou l'exposition aux marchés émergents ne pourra excéder 40% de l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des obligations à taux fixe et variable internationales. L'actif de l'OPCVM, dans le cadre de la gestion de trésorerie, pourra comprendre des titres de créances ou obligations libellés en Euro jusqu'à 50% de l'actif net. Ces instruments, d'une durée résiduelle inférieure à trois mois, sans restriction de répartition dette publique/dette privée devront avoir une notation court terme égale ou

supérieure à A-2, selon Standard & Poor's ou une agence équivalente ou jugée équivalente par la Société de Gestion.

La qualité de signature de l'émetteur est un critère important, au moins 50% de l'actif net de l'OPCVM sera constitué d'émissions notées « investment grade » au moment de leur acquisition (notation Standard and Poor's ou équivalent supérieure ou égale à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 50% de son actif net dans des émissions de pays ou de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » au moment de leur acquisition (notation Standard and Poor's ou équivalent inférieure à BBB-, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

Des obligations convertibles ou échangeables libellées dans des devises autres que l'euro pourront faire partie de l'actif. De même des titres participatifs, warrants, bons de souscription, obligations, obligations convertibles synthétiques et autres obligations à caractère action de toute nature (par exemple obligations OCEANE (obligations convertibles françaises) et SUKUK (obligations islamiques)), libellés en dollars américains ou dans d'autres devises.

L'OPCVM pourra être exposé au risque de change jusqu'à 50% maximum de l'actif net.

L'exposition de l'OPCVM aux marchés actions peut varier entre 15% et 50%. Cette exposition peut être réalisée par la détention d'actions en direct, dans la limite de 10% de l'actif net, et/ou par le biais d'investissements dans des produits dérivés.

Dans un but de couverture de ses actifs et/ou de réalisation de son objectif de gestion, et dans la limite de 100% de son actif net, l'OPCVM pourra avoir recours aux contrats financiers.

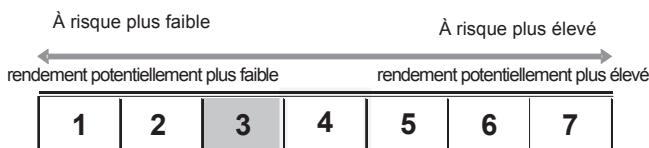
Durée de détention recommandée est supérieure à 3 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h sur la valeur liquidative du jour et calculée le jour ouvré suivant.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 3, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Les dispositions en matière de souscription/rachat du fonds maître Global Convertibles M, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscription et de rachat du prospectus de Global Convertibles M.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|-----------------|-----------|
| Frais d'entrée | 4,00% TTC |
| Frais de sortie | 0,00% TTC |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le fonds sur une année

| | |
|----------------------|------------|
| Frais courants Part* | 1,84%* TTC |
|----------------------|------------|

*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Juin 2019.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

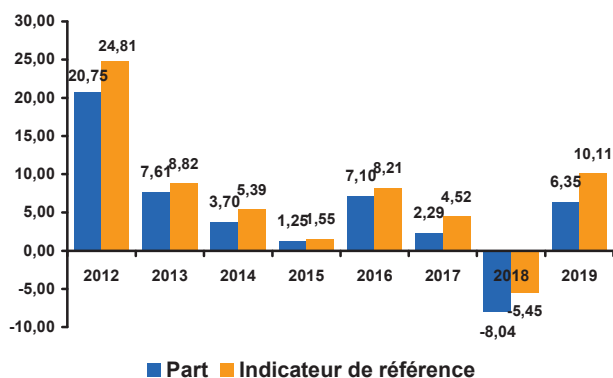
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

| | |
|---------------------------|-------|
| Commission de performance | Néant |
|---------------------------|-------|

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

PERFORMANCES PASSÉES

Performances annuelles passées de UFF GLOBAL CONVERTIBLES A en Euro (en %)



La part a été créée en avril 2011 puis scindée et transformée en FCP nourricier le 05/09/2017.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis.

A : Jusqu'au 04/09/2017 l'indice de référence était 75% de l'indice Merrill Lynch BB/B EUR/GBP Non-Financial Fixed-Floating High Yield Constrained et 25% de l'indice Merrill Lynch Euro Subordinated Debt Tier 1

B : Depuis le 05/09/2017 l'indice de référence est Thomson Reuters Global Focus Hedged CB Index (EUR)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus de l'OPCVM et de son maître, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'une des deux adresses indiquées ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur les sites internet www.edram.fr ou www.uff.net.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 PARIS CEDEX 08 - France

Allemagne/Autriche

00 49 6 92 44 33 02 00

contact-am-de@edr.com

Espagne

00 34 9 17 45 59 32

contact-am-es@edr.com

Téléphone :

33 (0)1 40 17 25 25

e-mail :

contact-am-fr@edr.com

UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE

UFF Contact

32 avenue d'Iéna - 75783 PARIS Cedex 16 - FRANCE

0 805 805 809 (appel et service gratuits)

www.uff.net

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".